**CONSEIL D’ETABLISSEMENT DU 24 novembre 2015**

* **Ordre du jour :** - Lien école-famille
* Chantier maternelle
* Divers

**Etaient présents :**

* **Enseignantes** 
  + - Gwënola Gérard
    - Régine Valotaire
    - Marie-Françoise Gallier
    - Stéphanie Charil
* **Personnel**
  + - Patricia Rochette
    - Jessica Geslin
    - Rachel Bodin
* **APEL** 
  + - Idrys Clarac
    - Pascal Clavreul
* **OGEC**
  + - Sandra Chatellier
    - Céline Lamazure
* **Parents d’élèves**
  + - Sylvie Régnier
* **Paroisse**
  + - Père Sicot

**Absents excusés** : Candice Kermen, Isabelle Tual

1. **Lien école-famille**

Le choix de ce thème est lié à la fois aux besoins repérés dans l’établissement et au document envoyé par l’Enseignement Catholique National intitulé « La charte éducative de confiance ». L’objectif est d’élaborer au cours de l’année une charte adaptée aux réalités de l’établissement et qui sera remise aux familles lors de l’inscription.

Le Conseil d’établissement réfléchit sur 2 questions :

1. **Pourquoi ce lien est-il primordial ?**
   1. La coéducation implique un minimum de principes de base communs pour que l’enfant ait des repères clairs.
   2. Un dialogue école-famille régulier génère une plus grande confiance mutuelle ; ceci sécurise l’enfant et facilite sa réussite.
   3. Ce lien permet à l’école de mieux connaître les besoins de l’enfant et, donc, de mieux l’accompagner.
2. **Comment le mettre en œuvre ?**
   1. **Ce qui se fait déjà :**

* Communication et information des familles :
  + - entretien lors de l’inscription,
    - dossier de rentrée (note de rentrée, règlement intérieur, mots de l’OGEC et de l’APEL),
    - 5 bulletins d’informations par an,
    - site internet,
    - panneau d’affichage,
    - portes ouvertes.
* Suivi de la scolarité :
* une réunion de classe lors de la 1ère période,
* au moins un entretien individuel avec l’enseignant,
* un cahier de liaison (ou agenda) pour transmettre des infos (dans les 2 sens),
* communication régulière des évaluations, du livret scolaire,
* un blog pour les classes maternelles.
* Des activités (classes de découverte, sorties, spectacles et animations diverses, rencontres sportives) qui renforcent ce lien.
* Autres :
* des services (étude, garderie, restauration) assurés par le personnel de l’établissement, ce qui facilite la circulation de l’information ;
* réponse rapide aux besoins des familles (repas imprévus …) ;
* présence de l’APEL (café de rentrée, vide école, sapins, soirée familiale, kermesse …)
  1. **Ce qui pourrait être proposé**
* Mieux faire connaître le site de l’école (bulletin périodique …)
* Pour les classes élémentaires, utiliser un blog ou faire un lien avec le site de l’école.
* Mettre en place une « boîte à idées », un panneau d’informations lumineux.
* Pour l’APEL, présenter plus précisément les objectifs de ses actions, proposer des conférences de secteur.
  1. **La suite**
* A la prochaine réunion, travailler sur le contenu et la présentation du document « Charte éducative de confiance » qui sera présenté aux familles.
* Voir avec l’APEL si une conférence sur ce thème pouvait être organisée .

1. **Construction de la maternelle**

Les travaux avancent bien (environ 2 semaines d’avance sur le planning initial). S’il n’y a pas de surprise, la construction sera terminée fin juillet 2016.

Il reste des financements à trouver pour :

* Du mobilier dans les classes (l’opération « chocolats » va laisser 2300 € de bénéfice et le vide-école a rapporté pour l’instant environ 2000 € mais il reste encore beaucoup de choses à vendre).
* L’aménagement de la salle de sieste.
* Le transfert de la salle de motricité et de la structure extérieure.
* Pour l’ensemble de l’école, nous réfléchissons à l’équipement numérique des classes ; la recherche de financements est à l’étude.

1. **Informations diverses**

* L’opération « Sapins » est en cours
* La journée des cycles 3 aura lieu vendredi 27 novembre (classe seulement le matin pour les élèves et travail entre enseignants de CM et de collège)
* Les spectacles de Noël auront lieu lundi 30/11 pour les maternelles et jeudi 10/12 pour les élémentaires.
* L’école peut maintenant bénéficier des spectacles du Centre Culturel de Vitré (transport payé par Vitré Communauté).
* La célébration de Noël aura lieu jeudi 17/12, le matin pour les maternelles et CP et l’après-midi pour les CE et CM.
* Le Père Sicot informe des dates de 1ère Communion (dimanche 29 mai) et de la Profession de Foi (dimanche 12 juin).

***Prochaine réunion du conseil d’établissement : mardi 1er mars 2016 à 20h.***